



BOURSES DE COLLEGE 2021-2022

publié le 16/09/2021

Certaines familles peuvent prétendre à une bourse de collège pour l'année 2021/2022.

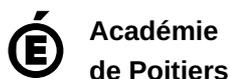
La campagne a lieu **du 2 septembre au 21 octobre 2021**.

Vous trouverez, en pièce jointe, les modalités d'attribution pour effectuer votre demande.

N'hésitez pas à contacter le secrétariat de l'établissement si besoin.

Document joint

 **doc375** (PDF de 251.4 ko)



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.